



La Société Nouvelle
Mesurer, Informer
pour une économie durable

Empreinte carbone des activités pour la santé humaine

Etude sectorielle – Q86

Juillet 2026



En 2023, les activités pour la santé humaine peinent encore à maîtriser leur empreinte carbone

En 2023, les activités pour la santé humaine produisent pour 213 milliards d'euros. Le secteur se caractérise par une part élevée de valeur ajoutée, qui représente 66 % de la production, tandis que les consommations intermédiaires en constituent 29 %.

L'empreinte carbone de la production atteint 93 gCO₂e par euro, pour un total de 19 MtCO₂e d'émissions directes et indirectes amont. Cette empreinte provient principalement des consommations intermédiaires, en particulier des achats auprès des industries manufacturières et du commerce, qui concentrent à eux seuls près de la moitié des émissions. Depuis 2010, l'intensité carbone de la production a diminué de 46 %, tandis que les émissions en valeur absolue n'ont reculé que de 12 %. Dans le même temps, les émissions directes ont augmenté de 53 % par rapport à 2010, malgré une baisse observée depuis 2018.

À horizon 2030, la prolongation des tendances observées conduirait à une empreinte de 63 gCO₂e par euro, soit un niveau légèrement supérieur à la cible sectorielle estimée à 56 gCO₂e.

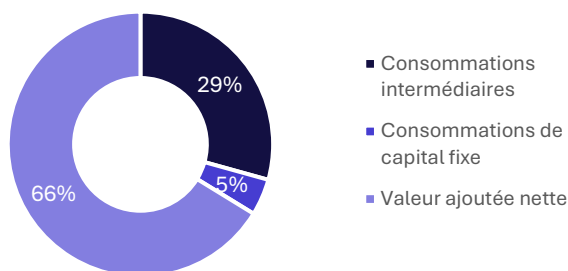
Description de l'activité et structure économique

Le secteur des *activités pour la santé humaine*, division 86 de la NACE Rév.2, comprend les activités des établissements hospitaliers, ainsi que les activités de pratique médicale, dentaire et paramédicale (infirmiers, professionnels de la rééducation, ambulances, laboratoires d'analyses, collecte de sang, etc.).

En 2023, la production du secteur est valorisée à 213 milliards d'euros. La valeur ajoutée nette du secteur représente les deux tiers de la production, soit 141 milliards d'euros, tandis que les consommations intermédiaires et les consommations de capital fixe en constituent respectivement 29 % et 4 %.

Les achats de biens sont le premier poste des consommations intermédiaires, avec en activités directes amont, le secteur du commerce (18 %), l'industrie pharmaceutique (7 %), les autres industries manufacturières – incluant la fabrication de fournitures à usage médical (6 %) et l'industrie alimentaire (5 %). Les consommations intermédiaires sont également marquées par un recours au secteur lui-même (14 %) et aux activités spécialisées (16 %).

Répartition de la production



Agrégat	Volume	Part
Production	213 376 m€	100.0 %
Consommations intermédiaires	62 531 m€	29.3 %
Consommations de capital fixe	9 485 m€	4.4 %
Valeur ajoutée nette	141 361 m€	66.2 %

Source : FIGARO (JRC, Eurostat), Insee – Traitement La Société Nouvelle.

Lecture : En 2023, la valeur ajoutée nette représente 66,2 % de la production des *activités pour la santé humaine*.

Répartition des consommations intermédiaires

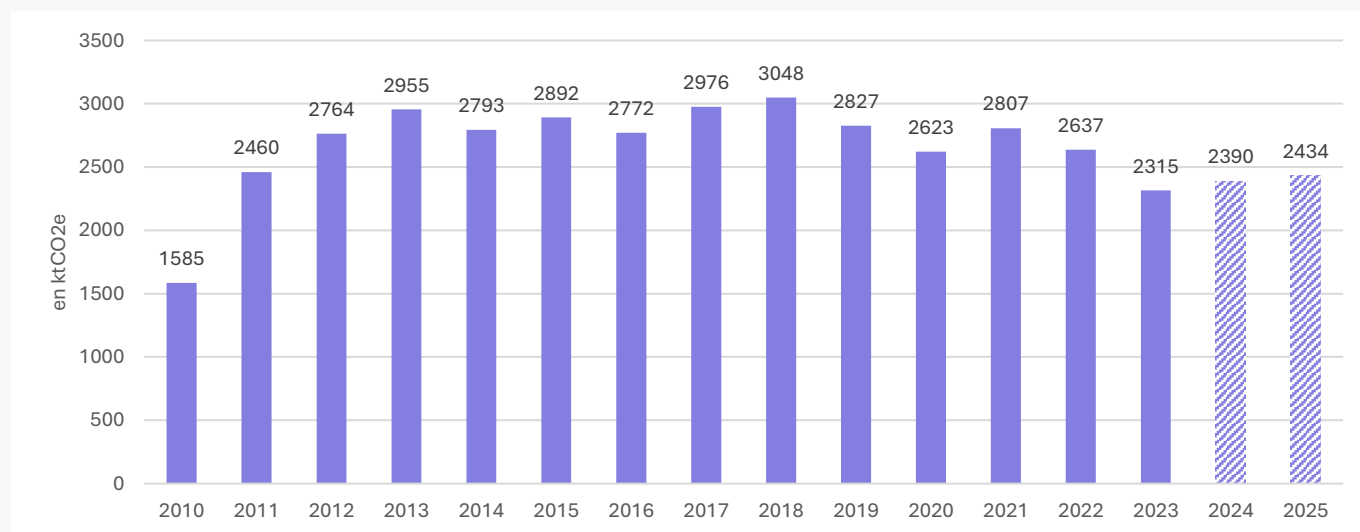
Activité économique	Volume	Part	Importations
[A] Agriculture	186 m€	< 1 %	9 %
[B-E] Industries	20 579 m€	33 %	53 %
[B] Industries extractives	28 m€	< 1 %	40 %
[C] Industrie manufacturière	18 021 m€	29 %	60 %
[C10T12] Industrie alimentaire	3 417 m€	5 %	23 %
[C21] Industrie pharmaceutique	4 266 m€	7 %	88 %
[C31_32] Autres industries manufacturières	3 992 m€	6 %	64 %
[D] Industrie énergétique (électricité, gaz, vapeur, etc.)	1 667 m€	3 %	4 %
[E] Industrie de l'eau et des déchets	861 m€	1 %	2 %
[F] Construction	526 m€	1 %	5 %
[G-I] Commerce, Transports, Hébergement et Restauration	14 196 m€	23 %	38 %
[G] Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	11 395 m€	18 %	41 %
[H] Transports et entreposage	2 173 m€	3 %	30 %
[I] Hébergement et restauration	628 m€	1 %	10 %
[J] Information et télécommunication	2 419 m€	4 %	22 %
[K] Activités financières et d'assurance	902 m€	1 %	24 %
[L] Activités immobilières	1 224 m€	2 %	2 %
[MN] Activités spécialisées	9 860 m€	16 %	11 %
[M] Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4 745 m€	8 %	12 %
[N] Activités de services administratifs et de soutien	5 115 m€	8 %	15 %
[OQ] Administration publique	12 318 m€	20 %	1 %
[O] Administration publique	406 m€	1 %	6 %
[P] Enseignement	3 082 m€	5 %	1 %
[Q86] Activités pour la santé humaine	8 831 m€	14 %	1 %
[Q87_88] Hébergement médico-social et action sociale	35 m€	< 1 %	8 %
[RS] Activités créatives et autres services	320 m€	1 %	8 %

Source : FIGARO (JRC, Eurostat) – Traitement La Société Nouvelle.

Lecture : En 2023, les industries manufacturières constituent le premier poste des consommations intermédiaires des *activités pour la santé humaine*, avec l'industrie pharmaceutique, l'industrie alimentaire et les autres industries manufacturières (incluant la fabrication de fournitures à usage médical).

Emissions directes de gaz à effet de serre

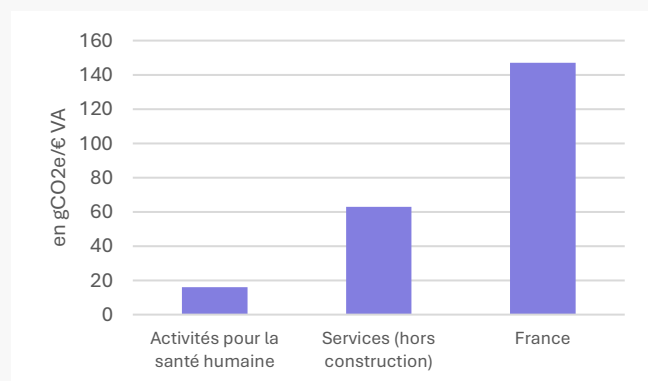
En 2023, les émissions directes des *activités pour la santé humaine* s'élèvent à 2 315 ktCO₂e. Le niveau est supérieur à celui de 2010 (+ 53 %). Les émissions suivent une forte hausse sur la période 2010 à 2018 (+ 92 %) avant de suivre une tendance baissière sur les cinq dernières années (- 24 % sur la période 2018 - 2023).



Source : FIGARO (JRC, Eurostat) – Traitement La Société Nouvelle.

Lecture : Les émissions directes du secteur passent de 1 585 ktCO₂e en 2010 à 2 315 ktCO₂e en 2023. Les valeurs 2024 et 2025 sont tendanciennes.

En termes de performance, l'empreinte carbone de la valeur ajoutée brute est de 16 gCO₂e/€, soit un niveau inférieur au secteur de la santé humaine et de l'action sociale (24 gCO₂e/€), à l'ensemble des services hors construction (63 gCO₂e/€), et à la moyenne du PIB (147 gCO₂e/€).



Périmètre	Empreinte
[Q86] Activités pour la santé humaine	16 gCO₂e/€
[Q] Santé humaine et action sociale	24 gCO ₂ e/€
[GS] Services (hors construction)	63 gCO ₂ e/€
[TOTAL] Activités économiques - France	147 gCO ₂ e/€

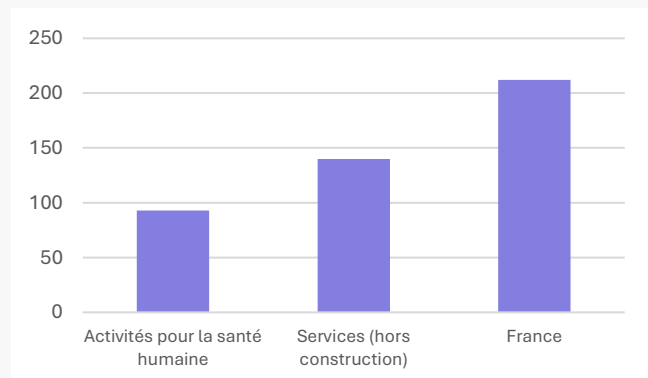
Source : FIGARO (JRC, Eurostat) – Traitement La Société Nouvelle.

Lecture : En 2023, l'empreinte carbone de la valeur ajoutée des *activités pour la santé humaine* est de 16 gCO₂e par euro.

Empreinte de la production et déterminants

En incluant les émissions indirectes amont, l'empreinte carbone de la production des *activités pour la santé humaine* est évaluée à 93 gCO₂e/€, soit des émissions directes et indirectes amont de l'ordre de 19 MtCO₂e. L'intensité est équivalente à celle de l'ensemble du secteur de la *santé humaine et de l'action sociale* (97 gCO₂e/€) et inférieure à celle des services *hors construction* (140 gCO₂e/€).

Concernant l'origine de l'empreinte carbone, près de la moitié (47 %) des émissions proviennent des achats de biens (industries manufacturières et commerce). L'autre moitié est répartie entre les autres émissions indirectes liées aux consommations intermédiaires (27 %), les émissions directes (11 %), et les émissions indirectes liées aux consommations de capital fixe (14 %).



Périmètre	Empreinte
[Q86] Activités pour la santé humaine	93 gCO2e/€
[Q] Santé humaine et action sociale	97 gCO2e/€
[GS] Services (hors construction)	140 gCO2e/€
[TOTAL] Activités économiques - France	212 gCO2e/€

Source : FIGARO (JRC, Eurostat) – Traitement La Société Nouvelle.

Lecture : En 2023, l'empreinte carbone de la production des *activités pour la santé humaine* est de 93 gCO2e par euro.

Décomposition de l'empreinte des consommations intermédiaires par activité économique

Activité économique amont	Emissions	Part
[A] Agriculture	184 ktCO2e	1 %
[B-E] Industries	8 211 ktCO2e	41 %
[B] Industries extractives	14 ktCO2e	< 1 %
[C] Industrie manufacturière	7 378 ktCO2e	37 %
[C10T12] Industrie alimentaire	1 611 ktCO2e	8 %
[C21] Industrie pharmaceutique	1 002 ktCO2e	5 %
[C31_32] Autres industries manufacturières	1 668 ktCO2e	8 %
[D] Industrie énergétique (électricité, gaz, vapeur, etc.)	466 ktCO2e	2 %
[E] Industrie de l'eau et des déchets	354 ktCO2e	2 %
[F] Construction	112 ktCO2e	1 %
[G-I] Commerce, Transports, Hébergement et Restauration	3 248 ktCO2e	16 %
[G] Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2 039 ktCO2e	10 %
[H] Transports et entreposage	1 045 ktCO2e	5 %
[I] Hébergement et restauration	164 ktCO2e	1 %
[J] Information et télécommunication	328 ktCO2e	2 %
[K] Activités financières et d'assurance	87 ktCO2e	< 1 %
[L] Activités immobilières	132 ktCO2e	1 %
[MN] Activités spécialisées	1 214 ktCO2e	6 %
[OQ] Administration publique	1 239 ktCO2e	6 %
[RS] Activités créatives et autres services	54 ktCO2e	< 1 %

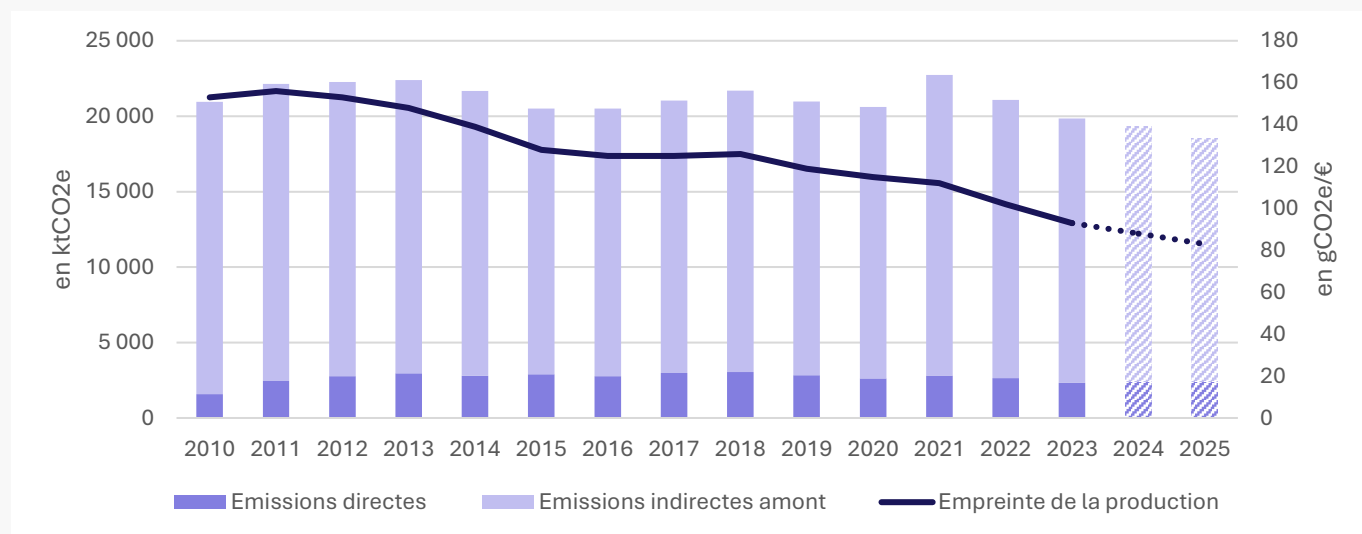
Source : FIGARO (JRC, Eurostat) – Traitement La Société Nouvelle.

Lecture : En 2023, les industries manufacturières représentent 37 % de l'empreinte carbone des *activités pour la santé humaine*.

Evolution de l'empreinte carbone

Depuis 2010, le secteur enregistre une baisse de son empreinte carbone en intensité, passant de 153 à 93 gCO2e par euro (baisse de 46 %). En volume, la diminution est nettement plus faible, de 20,9 MtCO2e à 18,5 MtCO2e (baisse de 12 %). L'évolution de l'empreinte carbone de la production

tient principalement à l'amélioration de l'empreinte des consommations intermédiaires, passant de 493 gCO₂e/€ à 247 gCO₂e/€ sur la période 2010 – 2023.



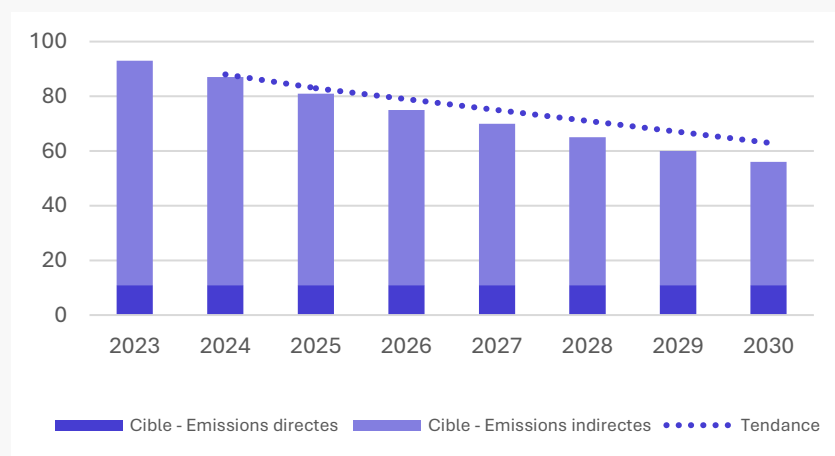
Source : FIGARO (JRC, Eurostat) – Traitement La Société Nouvelle

Lecture : Le graphique présente l'évolution de l'empreinte carbone de la production, en valeur absolue (échelle de gauche, en ktCO₂e) avec une distinction entre émissions directes et émissions indirectes amont, et en intensité (échelle de droite, en gCO₂e/€) entre 2010 et 2025. Les valeurs 2024 et 2025 sont tendanciennes.

Trajectoires cibles à horizon 2030

Au regard des perspectives économiques et compte tenu des budgets carbone et des objectifs sectoriels de la SNBC, la cible du secteur à l'horizon 2030 est évaluée à 56 gCO₂e par euro de production (14,6 MtCO₂e). Sous l'hypothèse d'une prolongation des tendances observées, elle atteindrait 63 gCO₂e par euro de production à cet horizon, soit un niveau insuffisant au regard de la cible.

La principale réduction de l'empreinte est attendue à l'échelle des émissions indirectes, pour passer de 17,5 MtCO₂e en 2023 à 11,7 MtCO₂e en 2030 (baisse de 33 %). Sur le périmètre opérationnel, l'enjeu pour le secteur est de maîtriser les émissions directes pour maintenir un niveau inférieur à 2,9 MtCO₂e (empreinte de 11 gCO₂e/€ de valeur ajoutée nette), soit une hausse limitée à 25 %.



Source : FIGARO (JRC, Eurostat) – Traitement La Société Nouvelle

Lecture : A horizon 2030, l'empreinte cible pour la production des activités pour la santé humaine est de 56 gCO₂e/€.

Note méthodologique

Cette étude porte sur le secteur Q86 – Activités pour la santé humaine. Les résultats reposent sur un traitement des tableaux FIGARO (*Full International and Global Accounts for Research in Input-Output analysis*), élaborés par le Joint Research Centre (JRC) de la Commission européenne et Eurostat.

L'analyse s'appuie sur le cadre entrées-sorties pour estimer les émissions de gaz à effet de serre associées à la production du secteur. Elle distingue les émissions directes de la branche des émissions indirectes amont liées aux consommations intermédiaires, y compris importées.

Les indicateurs présentés dans cette note correspondent à plusieurs périmètres : émissions directes, empreinte rapportée à la valeur ajoutée et empreinte de la production. Les décompositions sectorielles identifient les principales branches contributrices à l'empreinte du secteur dans le cadre de la nomenclature mobilisée par FIGARO.

Ces résultats relèvent d'une lecture macroéconomique sectorielle. Ils décrivent des niveaux moyens issus des relations intersectorielles retracées dans FIGARO et ne portent pas sur des unités productives prises isolément.